

FICHE MÉTIER

+ Assistance ménagère



Les entreprises de service de ménage / repassage à domicile sont des entreprises déclarées auprès de l'Etat.

Elles emploient des assistant(e)s ménager(e)s pour réaliser des prestations de ménage et repassage qualitatives au domicile de leurs clients.

+ Des emplois stables

+ 60 millions d'heures annuelles

réalisées par des entreprises de ménage / repassage à domicile

+ Plus de 80 000 salariés

presque **exclusivement en CDI**

+ Plus de 500 000 clients utilisateurs

d'entreprise de ménage / repassage à leur domicile

+ Les activités réalisées

+ Assurer le nettoyage du domicile

+ **L'entretien et la désinfection** des différentes pièces du logement, des meubles et équipements

+ **La prise en charge de l'entretien** du linge courant et délicat

+ Le repassage

+ Avantages pour les clients

+ Des interventions auprès d'un large public

célibataires, familles, actifs, non actifs, personnes âgées.

+ La réalisation de prestation qualitative et sécurisée

par l'intervention de salariés encadrés et formés, notamment en matière sanitaire.

+ Le bien-être des clients

et leur permettre de mieux concilier vie personnelle et professionnelle.

+ Des prestations réalisées en toute simplicité :

l'entreprise s'occupe de tout (aucune démarche administrative, suivi de la prestation).

+ Le bénéfice du crédit d'impôt SAP :

la moitié du coût est remboursé par l'Etat.

+ Une implantation de proximité

qui permet de s'adapter et répondre à toutes les demandes régulières et ponctuelles.



FICHE MÉTIER



+ Assistance ménagère

+ Emplois

- + **Des emplois stables en CDI.**
- + **La possibilité pour les salariés d'adapter leurs horaires et temps de travail** pour mieux concilier vie personnelle et professionnelle.
- + **Des Assistant(e)s ménager(e)s formé(e)s** au savoir-être et savoir-faire du métier tout au long de leur parcours professionnel.
- + **La possibilité de faire entrer dans le marché du travail des personnes en reconversion professionnelle**, éloignées de l'emploi, demandeuses d'emploi...



+ Les demandes de la commission

- + **Une valorisation nationale du métier par les pouvoirs publics**
- + **Lancer une réflexion commune avec les pouvoirs publics** pour pallier les grandes difficultés de recrutement du métier
- + **Une reconnaissance du métier et la mise en œuvre de formation diplômante**
- + **Obtenir la contemporanéité du crédit d'impôt au 1er janvier 2022**

+ Des bénéfices importants pour l'Etat

- + **Des recettes sociales et fiscales** (cotisations, TVA, impôt sur les sociétés...).
- + **L'éradication du travail dissimulé** qui reste important dans le secteur.
- + **L'insertion des demandeurs d'emplois et bénéficiaires du RSA** dans le marché du travail.

+ Contact

48 Boulevard de la Tour Maubourg,
75007 Paris

☎ 01 53 85 40 80

✉ accueil@fesp.fr

 [FÉDÉRATION FESP](https://www.linkedin.com/company/federation-fesp)

[@FESP_SERVICES](https://www.instagram.com/fesp_services)

www.fesp.fr



La FESP: une Fédération **#AVOTRESERVICE**